



Cession activité et vente d'immeuble inscrit au bilan

Par **Sylvius**, le **24/12/2010** à **10:21**

bonjour,
par ces temps de crise, je souhaite cesser mon activité de petit commerçant (entreprise individuelle soumise à l'IR) et vendre l'immeuble m'appartenant qui est payé et qui a été amorti au bilan . Quelle stratégie (économe en impôts) adopter lors de la cessation de mon activité et pour la vente de mon immeuble (plus de quinze ans d'occupation et, de plus, habitation principale)?

Il me semble que je vais échapper à la plus-value (si j'en fais une) vu le faible bénéfice réalisé par l'entreprise, par contre je ne sais pas sur quelle base je vais devoir "rembourser" l'amortissement de mes murs puisqu'ils devront être sortis du bilan afin de revenir dans mon patrimoine personnel pour pouvoir être vendus.

Y a-t-il un montage miracle ? Cela fait 4 ans que je cherche une solution légale et acceptable, comptables, notaires et autres conseillers locaux sont incapables de me donner une feuille de route claire et précise pour ce projet, je lance donc ma bouteille à la mer!

merci à l'avance,
Sylvius